

PAR

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Peintre Applicateur de Revêtement

2 ANS

LA FORMATION :

Le domaine d'intervention est la construction et la réhabilitation. Le titulaire du CAP PAR exécute les travaux courants de peinture et d'application de revêtements.



CONDITION D'ACCÈS :

Ce CAP se prépare en 2ans après la classe de troisième.

QUALITÉS REQUISES :

- Etre rigoureux et appliqué
- Avoir de sens de l'organisation
- Calme, patience
- Habilité manuelle
- Sens de l'esthétique
- Bonne condition physique

LES ENSEIGNEMENTS :

Il est amené à exercer les activités suivantes :

- Organisation du poste de travail,
- Application de peinture et produits décoratifs,
- Pose de papiers peints et de revêtements muraux collés,
- pose de revêtements de sol collés,
- travaux sur façades.

PROGRAMMES DES ENSEIGNEMENTS

Enseignement général	12 Heures + Accompagnement personnalisé
Enseignement professionnel	19 heures en enseignement professionnel avec co-intervention + chef d'œuvre + PSE
PFMP * en Première	7 semaines
PFMP en Terminale	7 semaines

POURSUITE D'ÉTUDES :

CAP
Peintre.Applicateur
de Revêtement

BAC PRO
Aménagement et Finition du
Bâtiment

BTS
Etude et économie de la
construction

Après le bac VIE ACTIVE

<http://www.lyceetaiarapu.com>